

Suivi des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly : chronique d'un rendez-vous manqué

Elise Vincent

Le Monde, 4 janvier 2016

Défaillances ou mauvais coups du hasard ? Un an après les attentats de janvier, les juges d'instruction chargés de l'enquête pourront en tout cas se forger un avis sur le suivi dont ont fait l'objet les frères Kouachi et Amedy Coulibaly avant l'attaque de Charlie Hebdo. Au total, une quarantaine de notes de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), dont Le Monde a pris connaissance, ont été déclassifiées mi-novembre à la demande des magistrats. Des documents minutieusement choisis qui, mis bout à bout, racontent ce que sont souvent les attentats aboutis : un enchaînement de rendez-vous manqués.

La chronique malheureuse du suivi des futurs tueurs de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher a sans doute démarré en mars 2010, quelque part au pied des monts du Cantal, à Murat (2 000 habitants). A cette époque, Djamel Beghal, figure du djihadisme francophone, est assigné à résidence. Il vient de purger dix ans de prison pour des projets d'attentat contre des intérêts américains en Europe. Il reçoit régulièrement la visite de Chérif Kouachi et d'Amedy Coulibaly. Les faits sont connus, mais ils sont fondateurs pour la suite.

Indice-clé

Les documents déclassifiés montrent en effet qu'à cette époque Djamel Beghal est à la fois sur écoute de la DCRI (future DGSI) et ciblé par une enquête de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Les deux services communiquent. Mais aucune conséquence opérationnelle n'en est tirée. En clair : un jeune braqueur de l'Essonne, en l'occurrence Amedy Coulibaly, fréquente ce que le djihadisme hexagonal

compte de plus dur, sans que cela ne suscite autre chose que de l'indifférence.

L'indice-clé, a posteriori, des projets terroristes que pouvaient avoir les frères Kouachi va, lui, être mis au jour en décembre 2011. A l'approche des fêtes de Noël, l'ex-DCRI va constater que Chérif Kouachi est en contact par mails avec un certain Peter Cherif. Ce dernier, un Français de 33 ans, a été mis en examen, comme Chérif Kouachi, dans le dossier des « Buttes-Chaumont » pour être parti au djihad en Irak au début des années 2000. Mais si Chérif Kouachi a été interpellé juste avant de prendre l'avion, Peter Cherif, lui, a pu fuir avant son jugement, en mars 2011. Il occupe depuis un poste élevé au sein d'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA).

C'est justement au nom d'AQPA que les frères Kouachi vont revendiquer l'attaque de Charlie Hebdo. Justement avec ce combattant expérimenté qu'ils vont avoir une relation suivie entre 2011 et 2013. À partir de janvier 2012, les contacts avec Peter Cherif se font par téléphone. Des échanges que Saïd Kouachi prend soin de dissimuler en utilisant plusieurs puces et boîtiers téléphoniques. C'est de là que Saïd entre à son tour dans le viseur de la DGSI. En particulier, à la suite d'un renseignement de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) qui fait état d'un possible séjour au Yémen, datant de l'été 2011.

A partir d'avril 2012, les frères Kouachi sont considérés comme tellement dangereux, qu'ils font l'objet d'investigations communes entre DCRI et DGSE. Un mois plus tôt, Chérif a même été placé sur la liste des « objectifs prioritaires » de la DCRI. Les enquêteurs s'inquiètent notamment de sa méfiance et de

sa rencontre avec des ex-membres du « groupe de Francfort ». Ces anciens combattants d'Afghanistan ont été condamnés pour un projet d'attentat contre le marché de Noël de Strasbourg en 2000. Saïd Kouachi, de son côté, reprend discrètement contact avec Farid Benyettou, tête pensante de la filière des « Buttes-Chaumont ». Les flux Internet des Kouachi sont interceptés et montrent leur intérêt constant pour AQPA et le Yémen.

L'année 2013, un tournant

Mais voilà que très vite, dès ce même printemps 2012, les contacts entre les Kouachi et Peter Cherif vont se distendre. Plusieurs hypothèses sont émises par la DCRI : Peter Cherif a-t-il rejoint une zone difficile d'accès au Yémen ? Redoute-t-il d'être localisé ? En janvier 2013, les services remarquent que Chérif Kouachi a encore effectué des recherches Internet pour trouver un appartement à partager dans une province yéménite où Peter Cherif a été localisé quelques semaines plus tôt. La DCRI va dès lors concentrer ses recherches sur les Kouachi et un petit groupe de Français restant en lien avec ce mentor en exil.

En retraçant l'histoire à l'envers, les notes de la DGSI pointent que c'est à peu près à cette époque, en mai 2012, qu'Amedy Coulibaly, incarcéré à la prison de Villepinte (Seine-Saint-Denis), commence à prendre soin de ne pas attirer l'attention. Le futur tueur de l'Hyper Cacher est en détention depuis 2010 pour son implication dans le projet d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem, autre personnage important du terrorisme, condamné à perpétuité pour l'attentat à la station RER Musée-d'Orsay en 1995, à Paris. Chérif Kouachi a également été mis en cause dans ce dossier mais sera finalement relaxé. Le souci de discrétion d'Amedy Coulibaly est une nouvelle fois repéré dans une note en date de février 2013.

Or, l'année 2013 marque un tournant. En juin, pour la première fois, sont établis des contacts directs entre les Kouachi et Amedy Coulibaly. Ils passent par Chérif, libre sous contrôle judiciaire. En principe, les deux hommes n'ont pas le droit de se parler. Mais ils contournent l'interdit en utilisant une ligne téléphonique attribuée à Hayat Boumedienne, l'épouse

d'Amedy. En 2010, celle-ci a fait l'objet d'une rapide enquête de la DGSI, mais rien de très poussé. Chérif Kouachi, lui, ne respecte pas non plus son obligation de pointage au commissariat. L'information, transmise au magistrat instructeur, restera sans suite.

L'année 2014 est celle de l'émergence de l'organisation Etat islamique (EI). L'environnement des Kouachi et d'Amedy Coulibaly bascule. En mars, un départ pour la Syrie est ainsi particulièrement remarqué : celui de Salim Benghalem. Un homme dont les services de renseignement établissent alors qu'il a été l'accompagnateur de Saïd Kouachi au Yémen en 2011 et qu'il a intégré, en même temps que lui, un camp d'AQPA... Avec Peter Cherif, Salim Benghalem fait partie des individus aujourd'hui soupçonnés d'avoir eu un rôle de commanditaire ou de coordinateur des attentats de janvier. Il a gravi les échelons au sein de l'organisation EI et s'est réjoui des tueries dans une vidéo de propagande.

Cette même année, en juillet, une liste de numéros de « djihadistes » est retrouvée dans la cellule d'un certain Teddy Valcy. Ce Guadeloupéen est incarcéré lui aussi pour l'évasion ratée de Smaïn Aït Ali Belkacem. Cette liste est censée réunir des noms de personnes parties sur différents fronts, mais on y découvre au passage ceux des Kouachi et de Coulibaly. En plein mois d'août 2014, survient aussi cette tentative avortée de départ pour la Syrie du beau-frère de Chérif Kouachi, Mourad. On est seulement cinq mois avant la mise à exécution des attaques de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher.

Coulibaly n'a jamais été un objectif

Quelles erreurs reprocher à la DGSI, dans ce vaste faisceau de signaux divers et variés ? Les notes déclassifiées résument les périodes où les Kouachi ont fait l'objet d'interceptions de sécurité. Pour Saïd, on compte huit mois d'écoutes en 2012, deux mois en 2013 (stoppées sur avis négatif de l'instance de contrôle), puis une reprise durant cinq mois en 2014, de février à juin. Pour Chérif, le suivi s'est fait sur deux ans complets : de décembre 2011 à décembre 2013. Mais aucune surveillance technique ou physique n'a permis de matérialiser la moindre préparation d'une action violente, concluent les documents.

La béance concerne plutôt le suivi d'Amedy Coulibaly, dont une des hypothèses est qu'il a fourni lui-même les armes aux Kouachi pour la tuerie de Charlie. Elle apparaît dans les toutes dernières notes de la DGSI, datées des 7, 8 et 9 janvier. Malgré son passage à Murat, en 2010, Amedy Coulibaly n'a jamais été considéré, par la DGSI, comme un membre de la mouvance islamiste radicale. Il n'a donc jamais été un objectif, même après sa sortie de prison en mars 2014, sous bracelet électronique, pour son implication dans le dossier Smaïn Aït Ali Belkacem. Jusqu'au bout, il a été considéré comme un second couteau et a gardé son étiquette de délinquant de droit commun. Ainsi a été ratée la chance d'établir la connexion entre ses préparatifs et les projets des Kouachi qui étaient, eux, relativement identifiés.

elise.vincent@lemonde.fr